

**Procès-verbal du conseil d'établissement  
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 25 octobre 2017

Procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil d'établissement tenue le mercredi 25 octobre 2017 à 19 h, à la bibliothèque de l'école secondaire Le Sommet, 120, rue de la Polyvalente, Québec à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DROLET, Sébastien	Parent
GUERTIN, Carl-Éric	Parent
HAMEL, Julie	Parent
MUNGER, Suzie	Parent
ROBERGE, Marie-France	Parent
ROUTHIER, Céline	Parent
UWAMALIYA, Jeanne D'Arc	Parent
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
DESROCHES, Marie-Hélène	Enseignante
ROUTHIER, Jean-François	Enseignant
FRIGON, Hugues	Représentant des professionnels
RACINE, Lina	Représentante du personnel de soutien
DELADURANTAYE, Josiane	Élève-Vice-Première Ministre gouv.étudiant
LÉVESQUE, Elsy	Élève-Première Ministre gouv. Étudiant
FORTIER BARBEAU, Louise	Rep communauté – St-Vincent-de-Paul
TREMBLAY, Véronique	Rep.communauté – Carrefour jeunesse-emploi

**PARTICIPENT À CETTE SÉANCE**

ROUSSEL, Jean-François	Directeur
DESROCHES, Maryse	Directrice adjointe
GOUPIL, Anne	Gestionnaire administratif d'établissement

**ÉTAIENT ABSENTES À CETTE SÉANCE**

LAVIGNE, Vanessa	Parent
GOBEIL, Danièle	Directrice adjointe

## **MOT DE BIENVENUE**

Monsieur Carl-Éric Guertin souhaite la bienvenue aux membres et demande aux nouveaux membres de se présenter. Mesdames Louise Fortier Barbeau et Véronique Tremblay ainsi que Josiane Deladurantaye et Elsy Lévesque sont présentées.

### **1. VÉRIFICATION DU QUORUM**

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 27 septembre 2017  
Représentants de la communauté (art.42)
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Présentation du budget 2017-2018 (art. 95)
7. Projet de rénovation de l'auditorium
8. Offre de service pour les voyages étudiants
9. Correspondance de la présidence
10. Rapport du comité de parents
11. Information de la direction
  - 11.1 Rencontres de parents (23-24 novembre)
  - 11.2 Retour sur le Salon des Premières-Seigneuries
  - 11.3 Retour sur la soirée des Portes ouvertes
  - 11.4 Échéancier des admissions 18-19 – Guichet unique
12. Calendrier des activités / sorties éducatives – dépôt du calendrier (art. 87)
13. Liste téléphonique des membres du CE
14. Autres sujets
15. Questions des membres
16. La levée de l'assemblée

**C.E. 17-18-13**

Madame Julie Hamel, appuyée par Monsieur Sébastien Drolet, propose l'adoption de l'ordre du jour.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION ET SUIVI (S) DU PROCÈS-VERBAL 27 SEPTEMBRE 2017**

5. Représentants de la communauté (art.42) : Mesdames Véronique Tremblay et Louise Fortier Barbeau ont accepté notre invitation de participer au CE. Il s'agit d'un mandat d'un an. Nous les en remercions.

Monsieur Sébastien Drolet appuyé par Madame Marie-Hélène Desroches, propose l'adoption du procès-verbal du 27 septembre, avec la correction suivante au point 13 : Réveillon se tiendra le 21 décembre (et non le 23) et le congé le 22 (au lieu du 23).

C.E. 17-18-14

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y a pas de public à cette rencontre.

**5. PAROLE AUX ÉLÈVES**

**Les comités sont pleins**

La présidente et la vice-présidente du gouvernement étudiant informent les membres qu'environ 400 élèves ont participé aux élections du 29 septembre et elles nomment les différents ministres élus.

Elles mentionnent que le sport interscolaire est composé de plusieurs équipes au nom de L'Everest. Le sport interscolaire se porte très bien dans notre milieu. Il s'agit d'équipes qui compétitionnent contre des équipes d'autres écoles.

L'école a obtenu une subvention de la caisse Desjardins pour rénover le local des athlètes.

La fête de l'Halloween sera célébrée par diverses activités prévues le mardi 31 octobre : maison hantée, kiosque d'aliments santé, activités sportives, disco, défilé de costumes à la 4<sup>e</sup> période.

Les auditions pour secondaire en spectacle sont commencées. Elles se termineront avant les Fêtes. La finale locale aura lieu après les Fêtes.

## 6. PRÉSENTATION DU BUDGET 2017-2018 (ART.95)

Madame Anne Goupil présente le budget de l'école.  
Elle détaille les différents postes budgétaires.

Un surplus de 99 151 \$ est anticipé à la fin de l'année.

Un parent demande s'il y a une baisse des services (personnel en soutien aux élèves). Monsieur Jean-François Roussel explique qu'au contraire, le nombre total de professionnels en service aux élèves est en hausse.

Madame Anne Goupil précise que la Commission scolaire a remis un montant pour la réfection du terrain de soccer en 2016-2017. Cependant, la dépense se fait en 2017-2018.

Madame Céline Routhier demande de rappeler ce qui n'est pas inclus dans le budget et demande qui l'absorbe.

La grande partie de la masse salariale est exclue du budget. La taxe scolaire permet de payer le plan d'effectifs, selon la norme établie pour 100 enseignants. Une école qui aurait 100 enseignants devrait avoir X ressources. En ce qui a trait au salaire des enseignants, on ne voit pas ce qui est octroyé d'emblée. C'est une norme conventionnée. L'école ne décide pas du nombre d'enseignants qu'elle emploie.

Le bâtiment et le terrain n'appartiennent pas à l'école. La coquille extérieure fait partie du budget de la Commission scolaire.

Les prévisions budgétaires sont faites à partir de l'estimation de la clientèle du mois d'avril de l'année précédente. Cependant, les subventions sont octroyées selon la déclaration officielle du 30 septembre de l'année en cours.

Depuis 2 ans, certaines mesures sont parachutées en fin d'année. Elles ne sont donc pas dépensées dans l'année où elles sont reçues.

Il devrait rester un surplus de 99 000\$ à la fin de l'année.

La situation financière de l'école est saine.

Le budget est adopté par Madame Suzie Munger, secondée par Madame Marie-France Roberge.

C.E. 17-18-15

## **7. PROJET DE RÉNOVATION DE L'AUDITORIUM**

L'auditorium a été rénové il y a une quinzaine d'années. Nous souhaitons remplacer les bancs (il en coûte environ 350\$ du banc) et le couvre-plancher, repeindre les côtés, bonifier les équipements audiovisuels et aménager une section pour les personnes handicapées. Les rideaux ne sont plus ignifugés. Nous allons vérifier s'il est possible de les faire traiter, sinon nous devons les remplacer.

Une somme de 120 000\$ à 140 000\$ devrait suffire (aucune soumission n'a été faite).

Une partie des travaux sera effectuée par les ouvriers de l'école, ce qui réduira les coûts.

Une élève demande si l'auditorium sera accessible pendant les travaux. On ne pense pas commencer les travaux avant le début juin.

La dépense serait répartie comme suit : 40 000\$ cette année et 80 000 \$ à 100 000 \$ l'an prochain.

**C.E. 17-18-16**

Monsieur Sébastien Drolet, appuyé par Madame Marie-France Roberge, propose d'appuyer le projet de rénovation de l'auditorium.

## **8. OFFRE DE SERVICE POUR LES VOYAGES ÉTUDIANTS**

Depuis 4 ou 5 ans, les  $\frac{3}{4}$  des voyages offerts aux élèves ne démarrent pas. Les groupes trilangues ont un intérêt fort, car les voyages font partie de l'offre de service. Nous ne pouvons cependant pas les rendre obligatoires.

La majeure partie des coûts est consacrée au transport. Tôt dans l'année, nous devons faire des soumissions. Lorsqu'un voyage est offert, des gens ont une partie de tâche consacrée à son organisation. Il est décevant de voir que les voyages sont annulés, faute de participants.

L'an passé, les intervenants qui offrent des voyages ont été rencontrés afin de trouver une façon de les faire vivre. Il faut créer une masse d'élèves au premier cycle et au deuxième cycle pour être en mesure de réaliser les voyages.

Le voyage des finissants (sec. 5) à New York fonctionne (une année sur deux). En secondaire 1 et 2, les voyages offerts seront Boston et Toronto, en alternance. Si on avait deux autobus pleins, les activités et visites se feraient en alternance.

Un parent demande si tous les élèves vont être acceptés. Des critères de sélection seront établis, notamment en ce qui a trait au comportement. Les élèves des groupes trilangues seront priorisés pour l'octroi des places.

Au deuxième cycle, les voyages offerts sont Philadelphie-Washington et une destination outremer, en alternance. Un parent souligne que le voyage du deuxième cycle est le même que celui offert l'an passé et que les élèves qui y ont participé n'ont pas d'intérêt à y retourner.

Les parents soulignent qu'il y a une perte d'intérêt de la part des élèves des groupes trilangues, parce qu'ils considèrent que le voyage est leur récompense de fin d'année. Ils sont déçus que les voyages ne soient plus exclusifs à leur groupe.

Un parent demande à ce qu'on organise les voyages uniquement pour trilangues et qu'on comble les places disponibles. Nous risquerions de nous retrouver avec le même problème. Si tous les élèves trilangues s'inscrivaient, il y aurait trop d'élèves pour un autobus et trop peu pour deux.

Un parent demande si le voyage pouvait être facturé aux parents de trilangues à même la facture scolaire. C'est illégal de le faire.

Le but de ce nouveau fonctionnement est d'augmenter les chances de faire vivre les voyages.

Un parent demande s'il est possible de bonifier les activités offertes aux élèves de trilangues. Cela pourrait être discuté avec les personnes responsables du programme. Il faut toutefois considérer que, d'une part, les activités qui se vivent en anglais dans la région de Québec sont limitées et, d'autre part, les élèves manqueraient plus d'école.

## **9. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTENCE**

Il n'y a pas de correspondance.

## **10. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS**

Il y a eu élections pour différents postes. La présidente sortante a quitté. Monsieur Jean-Christophe Cusson a été nommé.

La direction générale informe les parents que la CSDPS compte 28 500 élèves. Il s'agit d'une hausse d'environ 1000 élèves.

La CSDPS fait face à une pénurie de main-d'œuvre, notamment en service de garde et dans certains champs en enseignement.

L'agrandissement de l'école du Boisé est en cour. Une partie des élèves est relocalisée au Sommet. Les élèves de l'Harmonie ont réintégré l'école, à la suite de l'incendie.

On anticipe un manque de places pour les élèves du secondaire en 2020-2021. Différents projets d'agrandissement ou de construction sont à l'étude.

Un comité consultatif est mis sur pied au sujet du plan d'engagement vers la réussite. Ce plan remplacera l'actuel plan stratégique. Des cibles seront à atteindre.

## **11. INFORMATION DE LA DIRECTION**

### **11.1 Rencontres de parents (23-24 novembre)**

Monsieur Jean-François Roussel explique le déroulement de la remise des bulletins. Les rencontres auront lieu le 23 novembre en soirée et le 24 en après-midi. La formule de l'an passé est reconduite. L'information sera acheminée aux parents par courrier électronique.

### **11.2 Retour sur le Salon des Premières-Seigneuries**

Notre kiosque a eu beaucoup d'achalandage. De plus en plus d'élèves de la 5<sup>e</sup> année se présentent au Salon des Premières-Seigneuries.

### **11.3 Retour sur la soirée des Portes Ouvertes**

Environ 650 personnes se sont présentées à cette soirée. En date du 25 octobre, les concentrations de notre école sont le premier choix pour plus de 150 jeunes.

### **11.4 Échéancier des admissions 18-19 – Guichet unique**

Le guichet d'inscription est actuellement ouvert. Il sera fermé le 31 octobre. Les réponses seront rendues aux familles selon un échéancier qui comporte trois tours d'admission.

## **12. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)**

Les activités sont d'abord présentées en CPE (comité de participation de l'école). Ce comité siège tous les jours 8. Une fois que les activités y sont approuvées, elles sont ajoutées au calendrier, qui lui est présenté au CE.

Monsieur Jean-François Roussel propose qu'à partir des prochaines rencontres du CPE, le mode de consultation soit revu. Le jour 8, les activités sont présentées en CPE. Lorsqu'acceptées, le détail des activités est envoyé par courriel aux membres de CE. Ceux-ci auront un délai de 48 heures pour émettre questionnements ou des réticences, s'il y a lieu. S'il n'y a pas de commentaires des membres, les activités seraient approuvées par le CE avec l'accord du président.

Dépôt du calendrier des activités.

C.E. 17-18-17

Le calendrier des activités est approuvé par Monsieur Sébastien Drolet, secondé par Madame Marie-France Roberge.

**13. LISTE TÉLÉPHONIQUE DES MEMBRES DU CE**

Nous demandons aux membres de s'assurer que les informations sont exactes.

**14. AUTRES SUJETS**

Aucun sujet.

**15. QUESTIONS DES MEMBRES**

Aucune question.


**16. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

C.E. 17-18-18

Monsieur Sébastien Drolet propose la levée de l'assemblée à 21 h 06.



Maryse Desroches  
Secrétaire de la rencontre



Carl-Éric Guertin  
Président